

PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
2024 - 2025

ORGANISATEUR

ASSOCIATION « LES BERNACHES »
28, rue du Maréchal Maunoury 28130 Maintenon

DIRECTRICE

Anne Louise Jault (anne.louise@live.fr)

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE

- Historique
- L'organisateur
- La directrice
- Les besoins des enfants et des jeunes

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIFS

3. ORGANISATION GENERALE

- Localisation
- La journée type
- Contact avec les familles
- Les activités
- Le projet d'animation
- Les règles de vie quotidienne
- Les règles spécifiques animateurs
- Alimentation et hygiène
- Le projet d'animation

4. LES MOYENS HUMAINS

- La direction
- L'équipe pédagogique
- Le rôle de l'assistant sanitaire

5. LES MOYENS MATERIELS

6. LUTTE CONTRE LA PEDOPHILIE ET LA MALTRAITANCE

7. LE HANDICAP

8. LAICITE

1. PRESENTATION GENERALE

HISTORIQUE

En 1898, en voyant des jeunes d'un centre de loisirs de Chartres en promenade à Nogent-le-Roi, avec quelques belles tenues et leur franche camaraderie, plusieurs personnes soucieuses de l'éducation de la jeunesse ont eu l'idée de former une association de jeunesse. Avec le concours moral et financier de quelques généreux donateurs naît alors l'association « Saint Louis de Gonzague – Alliance Nogentaise ».

Cet accueil devient alors un centre pour les écoliers, les apprentis et les ouvriers, occupant ainsi toute une partie de la jeunesse à partir de l'âge de sept ans .

Cette association existe toujours, mais est orientée maintenant exclusivement vers la pratique du théâtre et a perdu la première partie de son nom pour s'appeler uniquement « Alliance Nogentaise ». C'est dans le sillage de cette histoire locale que s'inscrit le projet d'association éducative en reprenant le nom « Louis de Gonzague » pour l'accueil de loisirs.

Cet accueil de loisirs a vu le jour en 2019, d'abord dans le cadre paroissial. Plusieurs familles ont exprimé leur désir de faire vivre à leurs enfants un temps de vacances avec des activités variées dans un cadre familial et bienveillant, dans lequel ils pourraient expérimenter une vie collective, fraternelle et s'épanouir.

Dans un souci de service, le secteur étant pauvre en centre d'accueil, des parents ont fait part de leur difficulté à trouver un mode de garde pour leurs enfants, tout particulièrement pendant les vacances scolaires.

Après une étude de terrain et quelques expériences informelles dans un cadre privé, cet accueil de loisirs s'est structuré et a pu ouvrir « officiellement » en 2020, dans un premier temps durant des vacances scolaires (Toussaint et été), puis en septembre 2021 hebdomadairement (tous les mercredis).

Aujourd'hui, après quatre années d'existence, la croissance régulière de l'accueil de loisirs est source de satisfaction. Les inscriptions sont en augmentation constante, les demandes d'élargissement des plages d'ouverture sont récurrentes. Une école primaire à même fait appel à l'équipe d'animation du centre d'accueil et de loisirs pour prendre en charge ses élèves pendant une journée pédagogique. Le centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague » est fortement implanté localement.

Pour pouvoir poursuivre cette croissance, il a été décidé, de « professionnaliser » une partie de la structure d'encadrement. C'est dans ce contexte qu'est née l'association « Les Bernaches ». Cette dernière est l'organisatrice exclusive des activités du centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague ».

L'ORGANISATEUR

Fondée le 4 juillet 2023, l'association « Les Bernaches » est sous le régime de la loi de 1901. Elle a pour objet de « promouvoir, soutenir et développer tout type d'action contribuant à l'éducation et à la formation physique, intellectuelle, morale et culturelle des mineurs à partir de l'âge de 6 ans. »

Début de ses activités en janvier 2024.

LA DIRECTRICE

J'ai découvert le goût de l'éducation dans ma jeunesse par le scoutisme, et jeune adulte par une mission humanitaire dans un orphelinat en Uruguay.

Ces différentes expériences m'ont montré combien les années d'enfance sont cruciales dans la construction d'un individu. Je me suis rapidement rendu compte que pour un épanouissement idéal de l'enfant, il est indispensable de créer un environnement où il se sentira en sécurité, valorisé, écouté. Il pourra ainsi s'épanouir et développer sa personnalité et ses aptitudes.

Le développement du « savoir-faire » est important, et ne doit pas être dissocié du « savoir être ».

J'ai la conviction que par la responsabilisation, le partage, le service et le jeu, je participe à l'éducation des enfants qui trouveront ainsi plus facilement leur place dans la société.

Aujourd'hui, ma fonction de directrice du centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague » patronage s'inscrit avec cohérence dans le parcours professionnel que j'ai suivi. Mon engagement est source d'une grande joie. Partager ces moments avec les enfants, l'équipe d'animation et la communauté me procure un précieux équilibre.

LES BESOINS DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Sécurité physique et affective, environnement sain, encadrement attentif.
- Mouvement, se dépenser physiquement.
- Socialisation, faire partie d'un groupe, favoriser les rencontres.
- Découverte, apprendre, curiosité, quête de sens.
- Autonomie.
- Détente, jeux, amusement.
- Développer les habiletés manuelles.
- Imagination et création.
- Responsabilisation, mettre en avant les qualités de chacun.
- Formation pour les « grands jeunes », valorisation de leurs compétences.

Dans ce contexte, compte tenu des besoins, des expériences de la directrice et des attentes de l'organisateur, les intentions éducatives qui seront mises en œuvre sont les suivantes :

→ Le développement de la personnalité de l'enfant

- Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui, en développant ses talents à travers des activités variées.
- Favoriser l'épanouissement physique de l'enfant par la pratique d'activités sportives.
- Développer la curiosité et la créativité de l'enfant par sa participation à des sorties culturelles et des disciplines artistiques.

- Responsabiliser l'enfant en fonction de son âge et de ses capacités pour une autonomie croissante.
- Aider l'enfant à cultiver la joie.

→ **La socialisation de l'enfant**

- Conduire l'enfant vers le respect et l'esprit de service par la vie en collectivité.
- Apprendre à développer l'esprit d'initiative et de responsabilisation dans la vie en collectivité, et avec les adultes référents.
- Ouvrir le jeune à la vie en collectivité par la responsabilisation et à la vie sociale par un cadre bienveillant.

→ **La maturité humaine de l'enfant**

- Permettre au jeune de gagner confiance en lui en le mettant en responsabilité vis-à-vis des plus jeunes.
- Identifier et faire fructifier le talent du jeune.
- Offrir au jeune des critères de discernement pour se projeter dans l'avenir.
- Permettre aux « grands jeunes » aidants de développer leurs qualités d'animateurs et les accompagner dans leur formation.

2. OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEGAGOGIQUES

Intentions	Objectifs	Moyens	Évaluation
Accueillir les enfants dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant	Créer un cadre de confiance entre les enfants, les parents, les animateurs.	Le nombre d'animateur présent supérieur à la moyenne. Filtrer les arrivées en postant un animateurs aux heures d'arrivées et de sorties, à l'entrée du bâtiment. Communication facile avec les parents, via les réseaux sociaux.	Les règles sécurités sont-elles bien appliquées ? Les registres sont-ils à jours ? Comment sont gérées les transmissions avec les parents ?
Développer la curiosité et la créativité de l'enfant.	Développer l'imaginaire des enfants	Proposer aux enfants des activités et des grands jeux avec un imaginaire (par des déguisements, musique, décor...) Susciter un intérêt pour un thème (historique, artistique...)	De quelle façon les enfants ont-ils participé aujourd'hui / pendant cette période ? Étaient-ils acteurs où simples exécutants ?

	<p>Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne.</p> <p>Faire découvrir un environnement habituel ou inhabituel.</p> <p>Développer des thèmes qui susciteront leur intérêt.</p>	<p>Permettre le choix dans certaines activités.</p> <p>Favoriser la participation des enfants dans les activités créative et plastique.</p> <p>Les activités manuelles proposées seront originales, qualitatives, en lien avec le thème.</p> <p>Des sorties ou des intervenants extérieurs permettront une découverte plus précise du thème, au minimum une fois par période.</p> <p>Durant le « temps calme » sera proposée une présentation culturelle, historique, scientifique (lecture, témoignage...) souvent en lien avec le thème.</p>	<p>Ont-ils posé des questions ?</p> <p>Les enfants sont-ils investis dans l'aménagement de leur local ?</p> <p>La cohérence avec le thème était-elle effective ?</p> <p>Combien d'intervenants invités sur une période ?</p> <p>Combien de sorties hors les murs ont été organisées sur une période ?</p>
<p>Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui.</p>	<p>Permettre la découverte de nouvelles activités.</p> <p>Favoriser la découverte de soi et de ses capacités.</p> <p>Maintenir et encourager une activité physique et sportive.</p>	<p>Proposer des activités variées faisant appel aux différents talents.</p> <p>Proposer des « temps libre » donnant une place à l'initiative personnelle.</p> <p>Laisser le choix dans certaines activités proposées (activité personnelle et projet collectif)</p> <p>Remise d'un flot « révélateur de talent » en fin de journée (capacité à déployer ses talents au service du bien commun).</p> <p>Une équipe accueillera tout au long de l'année l'enfant, permettant ainsi une cohésion d'équipe et une valorisation des talents de chacun.</p>	<p>Quelles activités l'enfant a-t-il vécues aujourd'hui / durant cette période ? Sont-elles variées (techniques manuelles, sports, lieux, etc.) ?</p> <p>Y a-t-il suffisamment d'espace de « temps libre » ?</p> <p>Comment les enfants occupent-ils leur temps libre ?</p> <p>Les équipes sont-elles homogènes ?</p> <p>L'équipe permet-elle une valorisation des qualités de chacun de ses membres ?</p> <p>Chaque jeune trouve-t-il sa place ?</p>

		Chaque jour seront proposer des jeux ou activités pour bouger, développer l'agilité, donner le goût de l'effort, adaptés à leur âge et à leur capacité (dans la mesure du possible en plein air). Les activités seront proposées en partenariat avec les associations sportives de la municipalité (football, athlétisme...)	Le contact avec les associations locales est-il entretenu ?
Responsabiliser l'enfant, et le jeune en fonction de son âge et de ses capacités.	Permettre la croissance de l'autonomie de l'enfant. Accompagner la progression ses jeunes animateurs.	Définir différentes responsabilités dans la vie du centre qui impliquent l'enfant : Accueil, ménage, vaisselle, matériel, etc. Les enfants seront associés à un groupe selon leur âge et leur ancienneté au sein de l'accueil. Il se verra attribué des responsabilités et certains droits. Entretien individuel et régulier avec les membres de l'équipe d'animation.	Chaque enfant a-t-il déjà eu une responsabilité durant la période ? Comment l'a-t-il vécu ? Quel est le bénéfice pour l'enfant et pour l'ensemble du groupe ? Quelle progression et formation je propose à l'équipe de jeunes animateurs ?
Aider l'enfant à cultiver la joie	Apprendre à l'enfant à dépasser les contrariétés inhérentes à la vie humaine (vexation, petits ennuis de santé, déception, etc.) par la joie.	Rappeler régulièrement la devise de l'accueil de loisirs « Haut les cœurs » et l'expliquer. Avoir une équipe d'animation vivant en cohérence avec cette devise. Remise d'un flot « Haut les cœurs » en fin de journée.	La devise du centre d'accueil est-elle affichée clairement quelque part dans la salle ? A-t-on pris le temps de l'expliquer de façon adaptée aux enfants ? L'équipe d'animation s'est-elle appliquée à vivre de façon cohérente à cette devise ?
Conduire l'enfant vers le respect et l'esprit de service par la vie collective.	Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.	Établir avec les enfants des règles de vie au quotidien. Participation aux services de la vie en collectivité (mise du couvert, ménage, etc.)	Chaque enfant a-t-il sa place au sein du groupe ? Y a-t-il des enfants plus isolés ?

	Sensibiliser à une conduite éco-responsable.	<p>Permettre un temps de relecture collective en fin d'après-midi avant la dispersion.</p> <p>Remise de flots (récompenses) aux enfants dont on a remarqué un effort particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Instrument de paix (capacité à entrer dans l'esprit impulsé par l'équipe d'animation et à entraîner les autres dans ce sens) ; ○ Frère / sœur de tous (attention aux autres dans le service, les déplacements, les activités diverses) ; <p>Apprendre aux enfants le tri des déchets. Activités de bricolage : avec des éléments recyclés. Sensibilisation au problème du gaspillage.</p>	<p>Tous les enfants ont-ils participé à la vie collective durant cette période ?</p> <p>Les enfants se mélangent-ils entre eux ?</p> <p>Les locaux sont-ils propres en dehors des activités ?</p> <p>Tous les moyens pour favoriser les réflexes éco-responsables sont-ils mis en œuvre ?</p>
--	--	---	---

3. ORGANISATION GENERALE

LOCALISATION

Le centre de loisirs est situé à Maintenon (28130).

La paroisse Saint Yves des Trois Vallées met à disposition la salle paroissiale « Les Georgeries » (local de 5ème catégorie répondant aux normes de sécurité en vigueur). Il comprend :

- une grande salle (132.17 m²),
- deux petites salles (20.70 et 17.10 m²),
- des sanitaires hommes et femmes,
- un terrain de jeux extérieur clôt.

Les salles sont adaptées pour un accueil de jeunes en situation de handicap.

A proximité, la municipalité met à disposition un grand espace vert (lieu régulièrement utilisé dans le cadre de grands jeux, ou d'activités physiques).

Le centre accueille tous les enfants et jeunes entre 6 et 12 ans et, comme aide à l'encadrement, des jeunes de 13 à 17 ans.

Les journées type s'articulent autour d'activités variées et des espaces de temps libres et d'autonomie de la manière suivante :

POUR LES MERCREDIS PERISCOLAIRES

Le centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague » sera ouvert chaque mercredi (hors vacances scolaire).

L'accueil des enfants s'étend de 11h30 à 17H.

- **11h30**: temps d'accueil, temps libre.
- **11h45** : départ pour l'église (facultatif). Accueillant des enfants de toutes confessions et de toutes religions, la participation aux offices religieux n'est pas obligatoire. Une équipe encadrante est prévue pour accompagner les enfants qui souhaitent se rendre à l'office (groupe 1), une autre (deux animateurs) est prévue pour animer les activités pour les enfants ne souhaitant pas se rendre à l'office (groupe 2).
- **12h00**: messe à l'église (groupe 1) / temps créatif et lecture à la salle (groupe 2).
- **12h40** : déjeuner : pique-nique /vie collective/ temps libre/accueil des enfants arrivant pour le déjeuner.
- **13h15** : temps calme/accueil des enfants arrivant après le déjeuner.
- **14h00**: activité créative ou ludique.
- **15h15**: grand-jeu / activités sportives.
- **16h30**: goûter.
- **16h45**: mot du jour, remise de flots, bilan de la journée.
- **17h00**: dispersion

POUR LES JOURNEES D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Le centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague » sera ouvert chaque jour du lundi au vendredi durant deux semaines en juillet et une semaine durant les vacances de Toussaint.

L'accueil des enfants s'étend de 09h00 à 17h30 en octobre et de 09h00 à 18h00 en juillet.

- **09h00** : temps d'accueil, temps libre.
- **09h15** : présentation de la journée, temps pédagogique.
- **09h45** : activité manuelle.
- **11h30** : temps libre.
- **11h45** : départ pour l'église (facultatif). Accueillant des enfants de toutes confessions et de toutes religions, la participation aux offices religieux n'est pas obligatoire.

Une équipe encadrante est prévue pour accompagner les enfants qui souhaitent se rendre à l'office (groupe 1), une autre (deux animateurs) est prévue pour animer les activités pour les enfants ne souhaitant pas se rendre à l'office (groupe 2).

- 12h00 : messe à l'église (groupe 1) / temps créatif et lecture à la salle (groupe 2).
- 12h40 : déjeuner : pique-nique /vie collective/ temps libre/accueil des enfants arrivant pour le déjeuner.
- 13h45 : temps calme/accueil des enfants arrivant après le déjeuner.
- 14h00 : grand-jeu / sortie culturelle / activités sportives.
- 16h45 : goûter.
- 17h15 : mot du soir /remise de flots/ bilan de la journée.
- 17h30 : dispersion (en juillet 18h).

CONTACT AVEC LES FAMILLES

La promotion du centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague », est réalisée par des affichages dans les différentes communes à proximité de Maintenon. Des tracts sont distribués dans les établissements scolaires ainsi qu'à l'occasion des forums de rentrée des communes.

Un lien de confiance est établi avec les familles en associant étroitement les parents à la vie du centre (par des échanges informels au début et à la fin de chaque journée, par une communication « sincère et transparente »).

La directrice est en contact via l'application « whatsapp », permettant ainsi de transmettre facilement et rapidement les informations.

La directrice aura à cœur de « connaître » les familles afin de situer le contexte dans lequel évoluent les enfants qui lui sont confiés (dans un but d'une coéducation constructive).

Les familles seront incitées à se mettre en relation entre elle. Cela permettra ainsi de constituer un réseau social favorable. Par exemple en développant le covoiturage, permettant ainsi l'accès à l'accueil de loisirs à des familles « non-véhiculées ».

LES ACTIVITES

Pour l'organisation des activités manuelles, créatives et des grands jeux, les animateurs auront à cœur de mettre l'accent sur la participation. En effet, l'enfant ne consomme pas l'activité mais y est associé. Les animateurs encourageront et accompagneront l'enfant dans sa participation.

Bien entendu les activités sont strictement encadrées et sécurisées par les animateurs.

Les jeunes animateurs (futur élève BAFA ou élève BAFA), pourront mettre en avant une compétence ou un savoir-faire en proposant une activité.

Dans la mesure du possible, les activités et les jeux seront en lien direct avec le thème choisi pour la période.

LE PROJET D'ANIMATION

L'équipe d'animation adhère sans réserve au projet éducatif et au projet pédagogique du centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague ».

Les animateurs ont ainsi pour mission de :

- Réaliser un projet d'animation et un planning d'activités en cohérence avec les objectifs pédagogiques et le thème.
- Travailler en équipe et avec le directeur pour évaluer l'ambiance générale et l'exécution du programme (par rapport aux besoins des enfants et aux objectifs fixés).
- Choisir un thème (en concertation), qui soit stimulant pour toute l'équipe et parfaitement adapté au projet pédagogique.
- Veiller particulièrement à favoriser les savoir-faire et savoir-être de chaque enfant.

LES REGLES DE VIE QUOTIDIENNE

Les règles de la vie quotidienne au sein de l'accueil sont définies au début de la période par l'équipe et la directrice avec la participation des enfants (en cohérence avec les directives fixées par le projet éducatif). Les règles de vie quotidienne sont affichées dans le local « Les Georgeries ».

L'équipe « animateurs » veillera plus particulièrement à ce que chaque enfant accueilli :

- vienne saluer l'équipe et ses camarades,
- range ses affaires (accrocher son manteau, déposer son pique-nique),
- range en journée après chaque utilisation, le matériel de sport, les jeux, et les livres mis à disposition,
- adopte un comportement correct durant le repas. Le repas est un temps privilégié pour l'apprentissage et impose pour l'équipe d'animation une vigilance permanente pour assurer la bonne conduite du déjeuner.

Les « gros mots » sont proscrits au sein de l'accueil ; l'adage est : "au patro, pas de gros mots!".

Le "mauvais esprit" au cours des jeux ou activités sportives fera l'objet d'une attention toute particulière. Ce type de comportement fera l'objet d'une réaction immédiate du personnel d'encadrement et d'un rappel pédagogique pour tous les enfants lors du « mot de conclusion » du soir.

LES REGLES SPECIFIQUES ANIMATEURS

La surveillance et l'encadrement des enfants doivent éviter l'apparition de situations à risques. Dès qu'une activité est organisée avec un groupe d'enfants, la présence permanente d'au minimum deux animateurs est assurée dans la mesure du possible. Le travail d'équipe, entre animateurs (directrice compris) est systématiquement privilégié.

En plus du respect des aspects réglementaires liés à l'encadrement et aux activités proposées, les animateurs sont appelés à adopter une conduite exemplaire face aux enfants :

- L'usage du téléphone personnel en présence des enfants doit être le plus restreint possible. Le téléphone reste un outil important pour pouvoir communiquer entre les différents membres de l'équipe. Son utilisation n'est donc pas interdite.

Il pourra être utilisé pour prendre des photos au profit du centre d'accueil, pour des raisons urgentes de sécurité, et éventuellement dans le cadre d'échange privé très bref.

- La consommation de cigarette et d'alcool en présence d'enfants est interdite.
- Les animateurs doivent faire preuve de savoir-vivre (politesse, langage) et adopter une tenue vestimentaire décente (pas de mini shorts, croptop, décolleté, torse-nu, etc...).
- Le respect entre tous, animateurs et enfants, est essentiel. Chacun doit rester courtois et poli avec son interlocuteur, toujours avec bienveillance.

Si des sanctions doivent être prises à l'égard d'enfants (elles devront être mesurées et justes), l'équipe d'animation devra obligatoirement en rendre compte au directeur dans les plus brefs délais. Les sanctions pourront prendre la forme suivante :

- L'animateur pourra reprendre verbalement un enfant qui enfreint les règles du centre d'accueil ou dont le comportement est inapproprié.
- Dans un second temps, si besoin, l'enfant sera exclu de l'activité. Il restera néanmoins sous la surveillance et la responsabilité de l'animateur.
- Enfin, la directrice prendra un temps de dialogue avec l'enfant et l'animateur témoin (si possible), puis au besoin contactera la famille de l'enfant.

Quelle que soit la situation, la violence physique, verbale ou toute forme d'humiliation sont strictement interdites.

La directrice sera particulièrement attentive aux capacités physiques et psychologiques de chaque animateur. Ces derniers doivent être à tout moment totalement disponibles pour les enfants. Ils devront donc veiller à leur rythme de vie durant les périodes de fonctionnement du centre d'accueil.

ALIMENTATION ET HYGIENE

Le respect de l'hygiène, et la préservation de la santé de manière générale, est un aspect important dans la vie du centre d'accueil. L'équipe pédagogique s'emploie donc à respecter le protocole sanitaire en vigueur applicable aux centres d'accueil et de loisirs.

Les repas pris sont apportés par les enfants (confectionnés par les parents).

Une désinfection des tables est systématiquement effectuée avant chaque repas.

Les goûters sont fournis par l'organisateur (biscuits et compotes de fruits d'une manière générale). Les numéros de lot et DLC sont répertoriés dans un livret spécifique.

4. LES MOYENS HUMAINS

LA DIRECTION DU CENTRE DE LOISIRS « LOUIS DE GONZAGUE »

La directrice est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, de la mise en œuvre de ses objectifs pédagogiques et du bon fonctionnement du centre.

Pour ce faire, ses objectifs sont les suivants:

- Accompagner, soutenir, motiver l'équipe d'animation et pouvoir repérer les difficultés de chacun. Organiser un temps d'échange régulier avec les animateurs pour faire le point.
- Former une équipe capable d'offrir des activités et un encadrement de qualité aux enfants. Ces derniers pourront eux aussi devenir de futurs animateurs.
- Former et évaluer les animateurs afin de leur donner l'opportunité de progresser.

Dans ce but, des rencontres de préparation sont organisées entre l'équipe d'animation et la directrice. Cette dernière accorde une attention toute particulière aux non-diplômés (pour éventuellement les conduire vers une formation BAFA) et aux « grands jeunes », qui ont une responsabilité adaptée dans l'organisation du centre (pour les associer concrètement au projet). Une rencontre individuelle, entre la directrice et chaque animateur est prévue au minimum une fois par trimestre.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du centre de loisirs est composée de :

- 1 directrice (titulaire BAFD) : Anne Louise Jault.
- 1 animateur (titulaire BAFD, PSC1): Charles Hastings, responsable des temps spirituels.
- 1 animatrice : Anne Nicodème, coordinatrice des différentes activités, activités diverses.
- 1 animateur (diplômé BAFA) : François Xavier Piot, activités diverses, sécurité.
- 3 stagiaires BAFA, Lucie Prichett, Dominique Soulet-Susbielles (assistant sanitaire PSC1), Caroline Hideux .
- des bénévoles : Bernadette Rumeau.

De plus, quelques jeunes collégiens et lycéens peuvent être mis en responsabilité sous l'autorité d'animateurs compétents, dans le but de faire grandir en eux le désir de se former et de rejoindre, quand ils pourront, l'équipe pédagogique. Ils sont une véritable valeur ajoutée pour l'équipe pédagogique, tout particulièrement pour les activités « jeux ».

Le nombre d'adultes relativement élevé par rapport au nombre d'enfants reflète le souci d'un accompagnement plus personnalisé des enfants pendant l'accueil. Ce nombre est une richesse et offre une grande diversité de personnalités et de compétences.

LE ROLE DE L'ASSISTANT SANITAIRE

Le stagiaire BAFA, Dominique Soulet-Susbiel (titulaire du PSC1) est responsable :

- Du suivi sanitaire de chaque enfant (en étroite liaison avec les animateurs). Il assure la tenue du registre de soins.
- De la mise sous clef des trousseaux à pharmacie.
- Des comptes-rendus à la directrice de chaque soin prodigué.
- De la mise à disposition :
 - des documents relatifs aux vaccinations et aux renseignements d'ordre médical pour les mineurs accueillis

- des documents relatifs aux vaccinations des enfants et adultes qui participent à l'accueil .
- de la liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

5. LES MOYENS MATERIELS

Le centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague » dispose de moyens financiers mis en place par l'association « Les Bernaches » (organisateur des activités).

Ces moyens financiers permettent d'assurer les dépenses liées au fonctionnement du centre :

- achats matériel pédagogique, éléments de stockage, pharmacie, goûters,
- les transports, rémunération d'intervenants,
- rémunération du personnel,
- fonctionnement général (assurance....)

Une convention, établie entre la paroisse Saint Yves des trois Vallées et l'association « Les Bernaches », permet au centre d'accueil de disposer des salles « les Georgeries » de Maintenon.

6. LUTTE CONTRE LA PEDOPHILIE ET LA MALTRAITANCE

La sécurité physique et morale des enfants au sein du centre d'accueil est la priorité absolue. Tout le personnel d'animation a suivi la formation « stop abus » : (<https://dioceseparis.fr/formation-6419-.html>).

L'équipe d'animation doit adopter la bonne posture éducative au sein et hors du centre d'accueil (y compris sur les réseaux sociaux).

Au moindre questionnement ou suspicion, l'animateur devra en référer à la directrice.

Si l'animateur a le moindre doute, ou un besoin d'aide au discernement, il est invité à prendre contact avec la protection de l'enfance (*Protection de l'Enfance 119 CRIP · Cellule de recueil des informations préoccupantes Tél. : 02 37 20 13 20*)

7. LE HANDICAP

Le centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague » peut accueillir des personnes en situation de mobilité réduite (les salles « Les Georgeries » sont classées ERP de catégorie 5). C'est une richesse d'accueillir des personnes en situation de handicap, non seulement pour le bien de ces personnes, désireuses de lien social, mais plus encore pour les enfants et jeunes. La sensibilisation au handicap fait grandir chez eux des qualités d'attention, de respect et de bienveillance.

8. LA LAICITE

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. (article 1 loi du 31 décembre 1905).

Les projets éducatif et pédagogique mis en œuvre au centre d'accueil et de loisirs « Louis de Gonzague » permettent aux enfants d'intégrer les Valeurs de la République.

Le respect des règles de vie, l'accès à l'autonomie, la vie en collectivité, sont autant de clés qui permettent aux enfants de découvrir les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Le respect de la liberté de chaque enfant et de chaque famille est la clef de voûte de l'organisation du centre d'accueil. Ouvert à tous, il permet d'y retrouver différentes confessions religieuses et différents milieux sociaux qui cohabitent avec harmonie .

Il est proposé aux enfants (aux familles) une approche religieuse chrétienne de manière culturelle ou cultuelle. Les enfants sont totalement libres d'y répondre favorablement ou pas. Parallèlement, il leur est proposé une autre activité (par exemple, durant les temps de prière, un animateur assure aux jeunes qui le souhaitent une activité annexe).


Cette dimension religieuse ne doit en aucun cas être un facteur de divisions ou de discrimination, mais elle est proposée aux enfants dans le cadre de nos valeurs éducatives.



Les Bernaches

28 rue du Maréchal Maunoury,
28130 Maintenon

association.lesbernaches.28@gmail.com

le président


La directrice
Anne-Louise Jault
